

Ce qu'elle  
croyait :

**« Une heure après avoir pris un verre, je peux conduire sans problème. »**

Il est impossible de calculer la quantité d'alcool que vous pouvez consommer, puis conduire sans problème. Si votre taux d'alcoolémie est de **0,05 %** votre permis de conduire est immédiatement suspendu pour au moins sept jours. C'est un fait.



À compter du 26 octobre 2010, les pénalités augmenteront pour les conducteurs dont le taux d'alcoolémie est de 0,05 % à 0,08 %. Pour obtenir plus d'information (en anglais seulement), consultez le [www.gov.ns.ca/tran](http://www.gov.ns.ca/tran).

